

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵙⵔⵓⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

**Note d'information
relative à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)
de la ville d'Oujda du mois de janvier 2025**

Présentation

L'Indice des Prix à la Consommation mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à :

- Mesurer le niveau général de l'inflation ;
- Suivre et analyser la conjoncture économique ;
- Déflater les agrégats macroéconomiques de la comptabilité nationale.

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 (13 Ramadan de l'année 1441), le Haut-Commissariat au Plan a publié le nouveau IPC (base 100: 2017) en mai 2020 en remplacement du précédent IPC (base 100 : 2006), et ce, après actualisation des éléments entrant dans la composition du panier de référence de cet indicateur et des coefficients de pondération sur la base des résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014. Le nouveau panier de référence se compose de 546 articles et 1391 variétés (au lieu de 478 articles et 1067 variétés pour le panier de l'indice précédent).

Les prix des produits sont relevés auprès d'un échantillon de points de vente au détail par le biais d'une enquête permanente dans 18 villes représentant toutes les régions du Royaume à savoir : Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Fès, Agadir, Meknès, Bni Mellal, Kenitra, Tétouan, Errachidia, Safi, Laayoune, Guelmim, Settat, Dakhla et Al Hoceima.

❖ Au niveau national

⇒ Hausse de 0,8% de l'indice des prix à la consommation, résultant de la hausse de 1,6% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires.

⇒ L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,2% sur un mois et de 2,4% sur une année.

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de janvier 2025, une hausse de 0,8% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,6% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre décembre 2024 et janvier 2025 concernent principalement les «Poissons et fruits de mer» avec 6,0%, les «Légumes» avec 4,7%, les «Viandes» avec 2,0%, les «Fruits» avec 1,6%, le «Lait, fromage et œufs» avec 0,6% et le «Café, thé et cacao» avec 0,5%. En revanche, les prix ont diminué de 0,5% pour les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Restaurants et cafés» avec 0,3%.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Settat avec 1,5%, à Safi avec 1,3%, à Tétouan, Guelmim et Al-hoceima avec 1,1%, à Kénitra et

Marrakech avec 1,0%, à Meknès et Errachidia avec 0,9%, à Tanger et Beni-Mellal avec 0,8%, à Fès et Oujda avec 0,7% et à Agadir avec 0,6%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Laâyoune avec 0,5%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 2,0% au cours du mois de janvier 2025 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 3,3% et de celui des produits non alimentaires de 1,1%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 2,7% pour le «Transport» à une hausse de 3,6% pour le «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles».

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de janvier 2025 une hausse de 0,2% par rapport au mois de décembre 2024 et de 2,4% par rapport au mois de janvier 2024.

Indice des prix à la consommation au niveau national (Base 100 : 2017) Evolution par division de produits

Divisions de produits	Indices mensuels					
	Décembre 2024	Janvier 2025	Var.%	Janvier 2024	Janvier 2025	Var.%
Produits alimentaires	129,9	132,0	1,6	127,8	132,0	3,3
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,5	131,6	1,6	127,3	131,6	3,4
02 - Boissons alcoolisées et tabac	140,1	144,0	2,8	139,8	144,0	3,0
Produits non alimentaires	112,0	112,0	0,0	110,8	112,0	1,1
03 - Articles d'habillements et chaussures	116,5	116,4	-0,1	115,4	116,4	0,9
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	108,9	108,9	0,0	105,1	108,9	3,6
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	112,4	112,3	-0,1	112,0	112,3	0,3
06 - Santé	101,2	101,2	0,0	100,9	101,2	0,3
07 - Transport	117,4	117,3	-0,1	120,5	117,3	-2,7
08 - Communication	104,2	104,1	-0,1	104,1	104,1	0,0
09 - Loisirs et culture	105,4	105,3	-0,1	105,1	105,3	0,2
10 - Enseignement	121,8	121,8	0,0	119,1	121,8	2,3
11 - Restaurants et hôtels	119,5	119,8	0,3	115,7	119,8	3,5
12 - Biens et services divers	115,9	115,9	0,0	113,6	115,9	2,0
Ensemble	119,0	119,9	0,8	117,5	119,9	2,0

Source : Haut-Commissariat au Plan

❖ Au niveau de la ville d'Oujda

1. Evolution mensuelle de l'IPC

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de janvier 2025, une hausse de 0,7% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,7% de l'indice des prix des produits alimentaires et de la stagnation de celui des prix des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre décembre 2024 et janvier 2025 concernent principalement les «Légumes» avec 3,9%, les «Viandes» avec 3,2%, les «Fruits» avec 2,2%, les «Poissons et fruits de mer» avec 2,1%, les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et des légumes» avec 1,1% et le «Lait, fromage et œufs» avec 0,7%. Pour les produits non alimentaires, les prix des «Carburants» ont augmenté de 0,6%.

2. Evolution annuelle de l'IPC

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,4% au cours du mois janvier 2025 conséquence de la hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 2,1% et de l'indice des prix des produits non alimentaires de 0,8%.

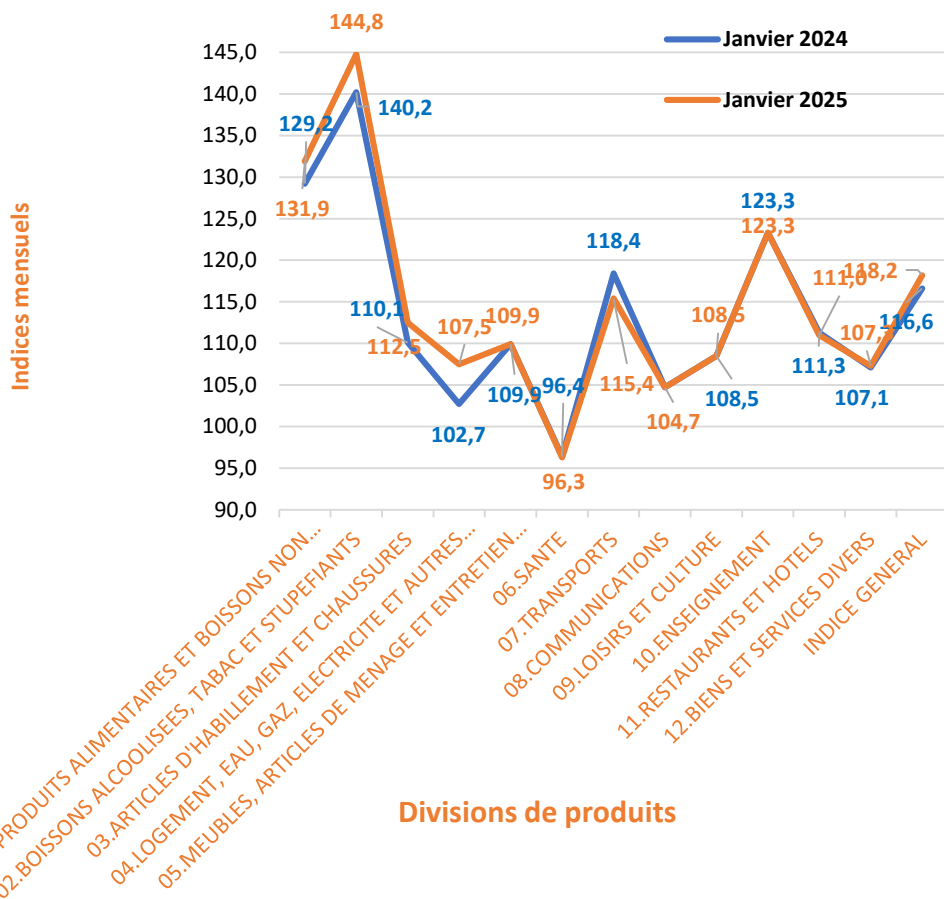
La hausse des prix des produits alimentaires est due à la l'augmentation des prix des «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» de 2,1% et des prix des «Boissons alcoolisées et tabac» de 3,3%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 2,5% pour le «Transport» à une hausse de 4,7% pour les «Logements, eau, électricité et autres combustibles».

Indice des Prix à la Consommation de la ville d'Oujda (Base 100 :2017) Evolution par division de produits

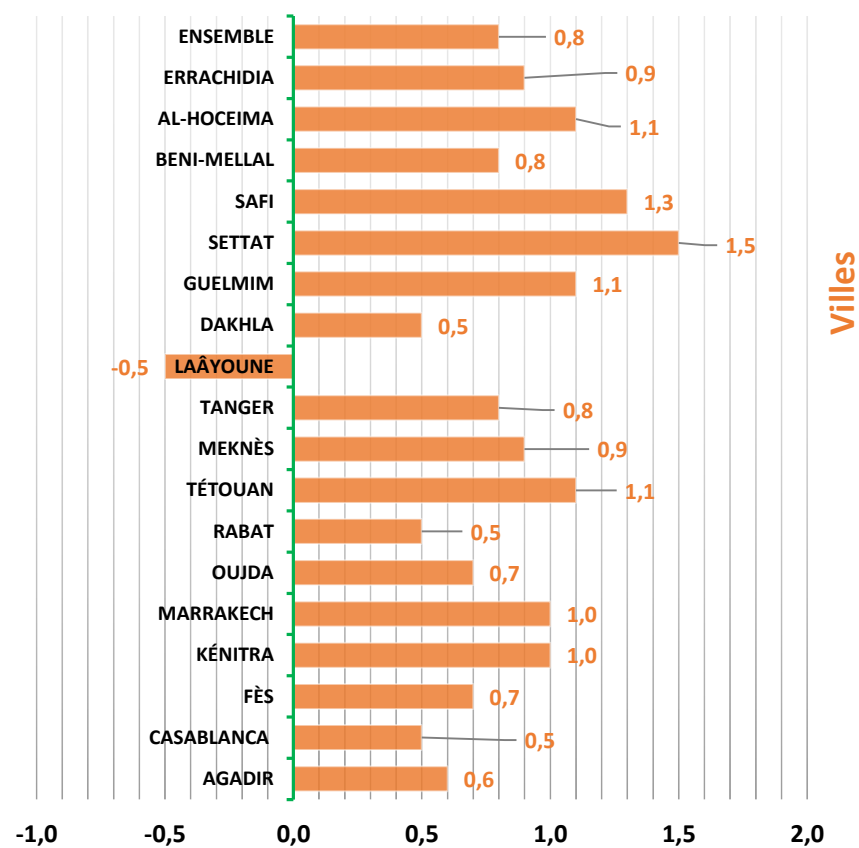
Divisions de produits	Indices mensuels					
	Décembre 2024	Janvier 2025	Var. %	Janvier 2024	Janvier 2025	Var. %
Produits alimentaires	130,2	132,4	1,7	129,6	132,4	2,1
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,8	131,9	1,6	129,2	131,9	2,1
02 - Boissons alcoolisées et tabac	140,8	144,8	2,8	140,2	144,8	3,3
Produits non alimentaires	108,7	108,7	0,0	107,9	108,7	0,8
03 - Articles d'habillements et chaussures	112,5	112,5	0,0	110,1	112,5	2,2
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	107,5	107,5	0,0	102,7	107,5	4,7
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	109,9	109,9	0,0	109,9	109,9	0,0
06 - Santé	96,3	96,3	0,0	96,4	96,3	-0,1
07 - Transport	115,3	115,4	0,1	118,4	115,4	-2,5
08 - Communication	104,7	104,7	0,0	104,7	104,7	0,0
09 - Loisirs et culture	108,5	108,5	0,0	108,5	108,5	0,0
10 - Enseignement	123,3	123,3	0,0	123,3	123,3	0,0
11 - Restaurants et hôtels	112,2	111,0	-1,1	111,3	111,0	-0,3
12 - Biens et services divers	107,3	107,3	0,0	107,1	107,3	0,2
Ensemble	117,4	118,2	0,7	116,6	118,2	1,4

Source : Haut-Commissariat au Plan

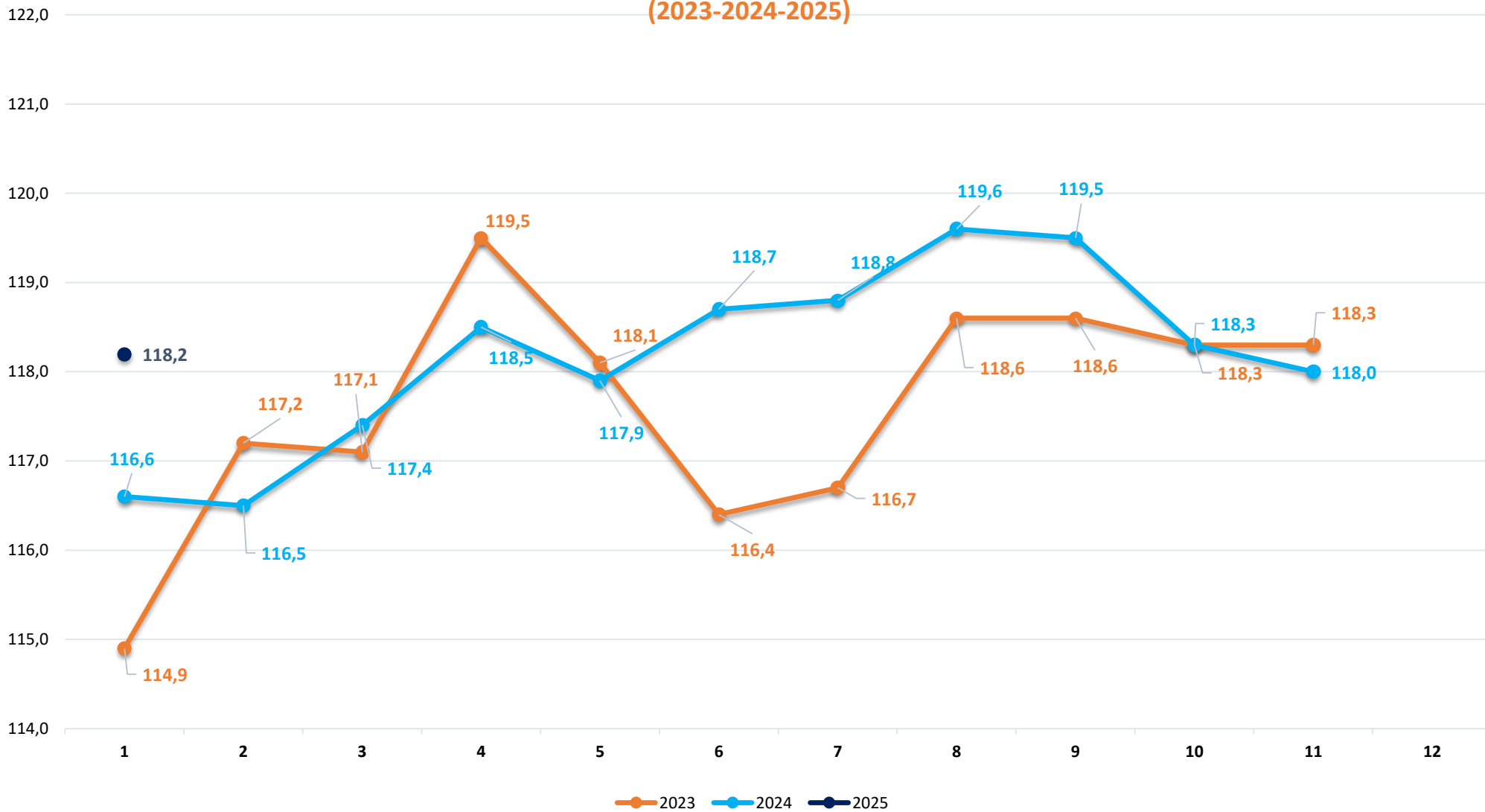
Evolution de l'Indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda du mois de janvier entre 2024 et 2025 par division de produits



Evolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de décembre 2024 et le mois de janvier 2025 par ville (%)



Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda (2023-2024-2025)





DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

25, Boulevard Mohammed Derfoufi B.P : 408 Oujda 60000

Tél : 0536680430 – Fax : 0536684934

www.hcp.ma/region-oriental